



Centre d'Appui au Développement local Participatif Intégré

BP : 96 Mora Tél : 677 90 17 03 / 699 58 03 49 E-mail : [cadepi06@yahoo.fr](mailto:cadepi06@yahoo.fr) /

[cadepicm@cadepi.org](mailto:cadepicm@cadepi.org)

Site web : [www.cadepi.org](http://www.cadepi.org), Arrêté N°00000002/A/MINAT/SG/DAP/SDLP/SONG/BA du 09/02/2021

N° Contribuable : M 080500023077 – U

N° CNPS : 340 - 0100671 - S

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2023



Par MAHAMAT Allamine, Coordonnateur Technique

Décembre 2023

## **MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

C'est pour moi un agréable devoir de m'adresser à vous à l'occasion de la présentation de notre rapport de l'année 2023 qui vient de s'achever. Dans le cadre de cette communication, je vous présenterai les activités majeures réalisées par le CADEPI au cours de l'année 2023.

Il d'emblée signaler que sur le plan institutionnel, l'année 2023 a été marquée par l'actualisation de notre plan stratégique qui s'étend désormais de 2023 à 2027 ainsi que le manuel des procédures de gestion administratives et financières.

Au niveau technique, nous notons quelques réalisations en 2023 dont on peut citer entre autres :

Plus de 1898 jeunes de la Région de l'Extrême-Nord ont bénéficié de nos appuis multiformes ;

Nous avons contribué à la restauration des terres à travers l'accompagnement à la plantation de plus de 1798 plants des espèces variées y compris le bambou dans la Région de l'Extrême-Nord ;

3539 enfants âgés de trois mois à six ans issus des familles vulnérables ont obtenu leurs actes de naissances grâce à nos interventions

Nous avons également développé des partenariats riches et variés qui nous ont permis d'avoir un personnel compétent dans le domaine humanitaire grâce aux différentes formations reçues au cours de l'année.

Je voudrais également revenir sur quelques difficultés qui ont eu une influence négative sur nos activités. Il s'agit principalement de la situation sécuritaire dans certaines localités des départements de Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga et Logone et Chari. L'autonomie financière non acquise de la structure nous a contraint à des périodes de paiement avec retard des salaires du personnel.

En guise de perspectives, l'accent sera particulièrement mis sur l'extension de nos interventions dans les Régions de l'Adamaoua et de l'Est. La problématique d'adaptation des communautés aux changements climatiques fera également partie de nos principales préoccupations en 2024. Un regard sera aussi fixé sur le soutien aux enfants sans actes de naissance de pouvoir l'obtenir et vaquer normalement à leur scolarité.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'atteinte de nos résultats. Je pense aux autorités administratives, traditionnelles et municipales de la Région de l'Extrême Nord. Je pense également aux responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat et à nos différents partenaires techniques et financiers. Je n'oublierai pas les membres de CADEPI et tout le personnel pour les efforts consentis. CADEPI reste toujours aux services de toutes les communautés.

Sur ce je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.



## TABLE DES MATIERES

MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	2
TABLE DES MATIERES.....	3
LISTE DES TABLEAUX .....	4
LISTE DES PHOTOS .....	4
LISTE DES FIGURES .....	4
Liste des acronymes .....	5
INTRODUCTION.....	6
RAPPEL DE QUELQUES ELEMENTS FONDAMENTAUX DE CADEPI.....	7
LES ORGANES DE GESTION DE CADEPI.....	7
I.    ZONE D'INTERVENTION DE CADEPI.....	11
II.   BENEFICIAIRES DE CADEPI.....	13
III.  PRINCIPALES REALISATIONS DE CADEPI .....	14
1.  Le développement organisationnel et institutionnel de CADEPI.....	14
1.1.  Le développement de partenariat.....	14
1.2.  La recherche des financements.....	16
1.3.  Le renforcement des capacités du personnel. ....	17
1.4.  Les ressources humaines .....	18
2.  L'Appui à la décentralisation et au développement local.....	18
3.  L'appui à la gestion des ressources naturelles.....	19
4.  La Contribution à l'Amélioration des revenus des groupes vulnérables.....	22
5.  La promotion de la cohésion sociale .....	25
6.  Les interventions dans le domaine de l'action humanitaire. ....	33
IV.   La situation financière .....	36
V.    DIFFICULTES RENCONTREES .....	37
CONCLUSION, PRINCIPALES LECONS ET PERSPECTIVES .....	38
ANNEXES .....	39

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les communes d'intervention du CADEPI en 2023 .....	11
Tableau 2: Liste des partenaires de CADEPI .....	14
Tableau 3 : Liste des projets/offres montés.....	16
Tableau 4: Les formations auxquels ont pris part le personnel de CADEPI.....	17
Tableau 5: Situation des plants produits en 2023 .....	20
Tableau 6: Plants d'anacardiens et de balanites en pépinière à Makalingai .....	21
Tableau 7: Situation des jeunes ayant pris part aux cours d'alphabétisation fonctionnelle .....	22
Tableau 8: Répartition par Commune des jeunes insérés à la première vague .....	23
Tableau 9: Situation des comités mis en place/redynamisés dans le Logone et Chari.....	26
Tableau 10: Situation des bénéficiaires des kits de potabilisation .....	28
Tableau 11: Situation des participants aux formations sur la fabrication du savon et la production du maïs .....	28
Tableau 12: Situation des kits agricoles remis à la coopérative .....	29
Tableau 13 : Kit de fabrication de savon remis à la coopérative.....	30
Tableau 14: situation des personnes ayant bénéficié du cash for work.....	31
Tableau 15 : Situation des EMS menées en 2023.....	33
Tableau 16: Effectif des enfants ayant bénéficié des actes de naissance en 2023.....	35
Tableau 17 : Situation financière.....	36
Tableau 18: Difficultés rencontrées.....	37

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Plantation de bambou au complexe scolaire bilingue de Mora.....	19
Photo 2: Une jeune menant son AGR à Bourha    Photo 3: Remise des kits aux jeunes à Mogodé.....	23
Photo 4: Démarrage des AGR des jeunes à Wadzán, Commune de Méri.....	24
Photo 5: Photo de famille de l'atelier de validation du dispositif de prévention et gestion des conflits	25
Photo 6: Réunion de sensibilisation à Madaïk, Commune de Blangoua.....	27
Photo 7: Formation sur l'itinéraire technique du maïs adaptée au changement climatique à Gouzda Wayam .....	29
Photo 8: Dotation en intrants agricole du S-COOPS Vendeuse Koutsak.....	30
Photo 9: Suivi du champ de maïs de la coopérative Vendeuse Koutsak.....	30
Photo 10: Ouvrier en plein travaux à Tourou.....	32

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Zone d'intervention de CADEPI .....	12
Figure 2: Les sources de financements en 2023 .....	36

## Liste des acronymes

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>APROSPEN</b>	Action pour la Promotion de la Sante, la Production et l'Environnement
<b>BUNEC</b>	Bureau National d'Etat Civil
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CADEPI</b>	Centre d'Appui au DEveloppement local Participatif Intégré
<b>CICR</b>	
<b>CRS</b>	Catholic Relief Services
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization
<b>FEICOM</b>	Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale
<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
<b>INBAR</b>	International Bamboo And Roting
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINAS</b>	Ministère des Affaires Sociales
<b>MINAT</b>	Ministère de l'Administration Territoriale
<b>MINDDEVEL</b>	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
<b>MINEDUB</b>	Ministère de l'Education de Base
<b>MINEPAT</b>	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINEPDED</b>	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
<b>MINEPIA</b>	Ministère de l'Elevage, de la Pêche et des Industries Animales
<b>MINFOF</b>	Ministère des Forêts et Faune
<b>MINPROFF</b>	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>MINSANTE</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>OIM</b>	Organisation Internationale des Migrations
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAFEJ</b>	Projet d'Appui à l'autonomisation socio-économique des Femmes et des Jeunes dans les régions septentrionales du Cameroun
<b>PDI</b>	Personnes Déplacées Internes
<b>PFNL</b>	Produit Forestier Non Ligneux
<b>PNDP</b>	Programme National de Développement Participatif
<b>PRODEL</b>	Programme de Développement de l'Elevage
<b>PROLAC</b>	Projet de Relance et Développement de la Région du Lac Tchad
<b>PUI</b>	Première Urgence Internationale
<b>RN</b>	Ressources Naturelles
<b>TRI</b>	The Restoration Initiative
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

## **INTRODUCTION**

Le Centre d'Appui au Développement local Participatif Intégré (CADEPI) est l'une des ONG nationales leaders en matière d'appui à la décentralisation et Développement local, la gestion des ressources naturelles, l'appui aux groupes vulnérables et la promotion de la cohésion sociale. Son siège est à Mora avec des représentations à Maroua, Mokolo et Kousseri. Ses interventions couvrent plus de vingt Communes dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun. CADEPI est géré au niveau stratégique par une Assemblée Générale des membres et au niveau opérationnel par un Conseil d'Administration (CA) assisté d'une Coordination Technique et un organe indépendant en charge de contrôle de gestion interne. Il se tient chaque année une Assemblée Générale (AG) des membres. Il est toujours présenté pour validation un rapport d'activités chaque année lors de l'Assemblée Générale. C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent rapport. Il présente toutes les activités menées au cours de l'année 2023. Il est rédigé et présenté par la Coordination technique et est structuré autour des axes d'intervention suivants :

- Le Développement organisationnel et institutionnel du CADEPI ;
- L'Appui à la décentralisation et au développement local ;
- La gestion des ressources naturelles ;
- L'Amélioration des revenus des groupes vulnérables ;
- La promotion de la cohésion sociale ;
- Les interventions dans le domaine humanitaire.

## **RAPPEL DE QUELQUES ELEMENTS FONDAMENTAUX DE CADEPI**

- **OBJECTIFS**

L'objectif global de CADEPI est d'« Améliorer de façon durable et équitable l'accès des populations en particulier des groupes vulnérables, aux ressources naturelles et aux services sociaux de qualité dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'eau potable»

- **MISSION**

La mission de CADEPI est de « promouvoir le dialogue et la concertation entre les parties prenantes pour la gestion durable des Ressources Naturelles (RN) et l'amélioration des services sociaux de base (Eau, santé et éducation). »

- **VALEURS**

Les valeurs de CADEPI reposent sur :

- La confiance et le respect, qui sont au centre de toute bonne relation de partenariat,
- La justice sociale traduisant l'équité dans toutes les actions à CADEPI,
- La transparence reposant sur la communication, la redevabilité et l'honnêteté dans les relations,
- Le respect et la valorisation des connaissances et savoirs locaux comme base d'une participation aux initiatives du développement durable,
- Le respect des institutions et des lois de la République comme support d'un encrage solide,
- Le respect de l'environnement dans toutes interventions de CADEPI.
- Le respect de la diversité des contextes dans lequel travaillent les personnels de CADEPI pour adapter les solutions aux besoins locaux
- Le placement de l'homme au centre de l'approche afin de leur permettre de s'approprier leur propre développement.

## **LES ORGANES DE GESTION DE CADEPI**

Les organes de gestion de CADEPI se présente ainsi qu'il suit :

### **1. L'Assemblée Générale des membres**

En tant qu'organe d'autorité suprême de l'ONG, l'Assemblée Générale détient le pouvoir de prise de décision dans les matières suivantes :

- Mise en place des autres organes, par élection démocratique des membres, du Conseil d'Administration, du Contrôle Interne de Gestion et des commissions ad hoc ;

- Adoption, amendement ou abrogation des Statuts et du Règlement intérieur qui lui sont soumis par le Conseil d'Administration ;
- Approbation de projet du budget qui lui est soumis par le Conseil d'Administration ;
- Adoption des plans pluriannuels et annuels d'activités, élaborés par la Coordination et / ou le Conseil d'Administration ;
- Evaluation du Conseil d'Administration et du Contrôle Interne de Gestion ;
- Recrutement ou désignation du Coordinateur Technique sur proposition du Conseil d'Administration ;
- Approbation des rapports semestriels et annuels présentés par le Conseil d'Administration ;
- Acceptation ou exclusion des membres sur la base d'un rapport présenté par le Conseil d'Administration ;
- Décision de sanction et/ou de poursuite judiciaire d'un membre, et de tout responsable de la gestion ou de la direction ;
- Acceptation, rectification ou rejet des comptes et opérations intéressant le patrimoine de l'Organisation ou concernant l'affectation des ressources (examen des rapports financiers) ;
- Décision de créer, de modifier, de remplacer ou de supprimer toutes les structures internes, hormis celles qu'imposent les textes législatifs ou réglementaires ;
- Approbation du partenariat avec d'autres institutions ou organisations en vue de pouvoir exécuter ses plans et réaliser sa mission et ses objectifs (modifiant le mode de fonctionnement, nécessitant une contribution financière de CADEPI d'au moins 10 millions de FCFA) ;
- Acceptation de subvention et autorisation de l'annulation des créances jugées irrécouvrables ou la cession d'un bien ou d'une immobilisation ;
- Fusion, dissolution de CADEPI et affectation de ses biens.

## **2. Le Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration s'acquitte des fonctions suivantes pour le compte de l'Assemblée générale :

- Préparer les sessions des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires. Le Président, assisté des autres membres du Conseil d'Administration, prépare et convoque les sessions de l'Assemblée Générale ;
- Mettre en exécution les décisions de l'Assemblée Générale en assurant la supervision générale de la gestion administrative et financière conformément aux principes agréés par l'Assemblée générale ;
- Préparer les plans d'action de l'ONG en assurant la coordination du processus d'élaboration et en fournissant un feed-back sur la performance des plans élaborés ;
- Faire le plaidoyer pour la mobilisation des ressources des différentes sources afin de fournir à tous les organes les moyens nécessaires à la bonne marche de leurs activités ;
- Analyser les rapports d'activités élaborés par la Coordination, les responsables des domaines les Chefs des Projets et les Comptables de l'Organisation.
- Superviser les activités de la Coordination en menant un suivi de la mise en œuvre des politiques approuvées par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration supervise l'exécution des plans et politiques et examine les dépenses encourues en conséquence ;

- Approuver les résultats issus du processus de recrutement et de licenciement. La décision d'engagement définitif ou de licenciement d'un membre du personnel est prise par le Conseil d'Administration ;
- Recevoir les demandes d'adhésion ou de démission des membres. Toute demande d'adhésion ou de démission est adressée par écrit au Président du Conseil d'Administration de l'Organisation qui la soumet à l'Assemblée générale la plus proche pour examen et adoption ;
- Fixer les conditions de travail des agents de l'Organisation et de son personnel. A la fin de l'année, le Conseil d'Administration, par le biais du Coordonnateur, fait une évaluation des performances des services par rapport aux plans de travail et aux budgets spécifiques approuvés. Il donne des conseils sur les voies et moyens susceptibles d'améliorer leurs performances et leurs conditions de travail ;
- Autoriser les dépenses des différentes activités de l'Organisation en approuvant les plans de travail des projets et programmes et les budgets y relatifs ;
- Faire les contrôles de gestion financière et comptable ;
- Prendre les décisions urgentes qui sont du ressort de l'Assemblée Générale lorsque celle-ci ne peut pas se réunir et en soumettre la décision définitive à la plus proche réunion de l'Assemblée Générale ;
- Mener toute activité qui est de nature à favoriser la mise en œuvre des objectifs, de la mission et des décisions de l'Organisation ;
- Faciliter le contrôle interne de gestion en mettant à la disposition des contrôleurs toute la documentation et les moyens logistiques nécessaires au bon déroulement de leur mission.

Le CA est en définitive l'organe qui supervise la gestion quotidienne de l'ONG CADEPI dans la réalisation de sa mission et de ses objectifs sur les plans technique, financier et administratif.

Sur le plan technique, le CA dispose d'une unité technique dénommée « Coordination » qui doit appliquer les décisions et les recommandations des organes de décision et d'orientation, notamment de l'Assemblée Générale telles qu'elles sont consignées dans le plan d'action. Ses autres responsabilités sont :

- ✓ Elaboration des plans d'actions et des programmes d'activités de l'ONG qui seront approuvés par l'Assemblée Générale sur proposition du CA ;
- ✓ Exécution et assurance de la gestion et de la coordination quotidienne des activités techniques de CADEPI ;
- ✓ Développement et mise en œuvre des stratégies adaptées de recherche de financements ;
- ✓ Evaluation du personnel technique des différents projets,
- ✓ Prospection, développement et mise en œuvre des opportunités de renforcement des capacités du personnel ;

La Coordination est dirigée par un Coordinateur qui collabore étroitement avec les responsables des domaines, la Direction administrative et financière et les Chefs des projets. Ces personnes forment une équipe de coordination et fonctionnent de manière à rendre compte au CA qui rend compte à son tour à l'Assemblée Générale.

NB : Les Chefs de Projets sont responsables devant le Coordonnateur, qui, à son tour, est responsable devant le CA de la bonne marche et de la gestion quotidienne des activités de l'ONG.

### **3. Le Contrôle Interne de gestion**

L'Assemblée Générale met en place le Contrôle Interne de gestion composé de trois Contrôleurs.

Les contrôleurs de gestion ont un mandat collectif défini comme suit :

- ✓ Vérifier, sans les déplacer les livres, la caisse et les valeurs de l'ONG en banque, le patrimoine en général, les inventaires et les bilans ainsi que l'exactitude des écritures comptables. Cette activité se fait trimestriellement et autant que de besoin ;
- ✓ Opérer à tout moment des vérifications ou contrôles qu'ils jugent opportuns sans toutefois s'immiscer dans la gestion journalière de l'ONG ;
- ✓ Vérifier si les décisions de l'Assemblée Générale et du CA ont été exécutées et veiller à ce que les statuts, le règlement intérieur et le présent manuel de procédures soient observés ;
- ✓ Connaître et trancher les différends pouvant survenir entre les membres de l'ONG ;
- ✓ Contrôler et vérifier les rapports présentés par le CA ;
- ✓ Mener toute autre mission qui leur est confiée par l'Assemblée Générale ;
- ✓ Apporter son appui-conseil au Conseil d'Administration sur sollicitation de ce dernier ;
- ✓ Présenter leurs rapports d'activités à l'Assemblée Générale.

## I. ZONE D'INTERVENTION DE CADEPI

Les actions de CADEPI en 2023 sont concentrées dans la Région de l'Extrême-Nord. Il s'agit des Communes suivantes :

**Tableau 1:** Les communes d'intervention du CADEPI en 2023

Département	Communes	Interventions en cours
Diamaré	Petté	Projet de restauration des terres dans le paysage de Waza
	Méri	Projet « La santé au service de la paix »
Logone et Chari	Waza	Projet de restauration des terres dans le paysage de Waza
	Logone Birni	Mise en place du dispositif de prévention et de gestion des conflits ainsi que des violences faites aux femmes incluant des campagnes d'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix dans le Logone et Chari.
	Blangoua	
	Goulfey	
	Kousseri	
	Darak	
	Hilé Alifa	
	Makary	
	Fotokol	
	Zina	
Mayo-Tsanaga	Mozogo	Projet « La santé au service de la paix » Mise en œuvre de l'opération HIMO3 dans la Région de l'Extrême-Nord.
		Projet d'Appui à l'autonomisation socio-économique des Femmes et des Jeunes dans les régions septentrionales du Cameroun
	Koza	Projet « La santé au service de la paix » Mise en œuvre de l'opération HIMO3 dans la Région de l'Extrême-Nord.
	Mokolo	Projet « La santé au service de la paix » Mise en œuvre de l'opération HIMO3 dans la Région de l'Extrême-Nord.
	Soulédé Roua	Mise en œuvre de l'opération HIMO3 dans la Région de l'Extrême-Nord.
	Mogodé	

	Hina	
	Bourha	
Mayo-Sava	Mora	<p>Projet « La santé au service de la paix »</p> <p>Projet de restauration des terres dans le paysage de Waza</p> <p>Projet d'Appui à l'autonomisation socio-économique des Femmes et des Jeunes dans les régions septentrionales du Cameroun</p> <p>Mise en œuvre de l'opération HIMO3 dans la Région de l'Extrême-Nord.</p>
	Tokombéré	Mise en œuvre de l'opération HIMO3 dans la Région de l'Extrême-Nord.

Il faut aussi noter qu'en plus de ces Communes, CADEPI en partenariat avec PUI conduit le processus du RRM (Mécanisme de Réponse Rapide) dans les zones en situation de crise dans la Région de l'Extrême-Nord, notamment dans les départements de Mayo-Tsanaga, le Logone et Chari, le Mayo-Sava, le Diamaré et le Mayo-Danay.

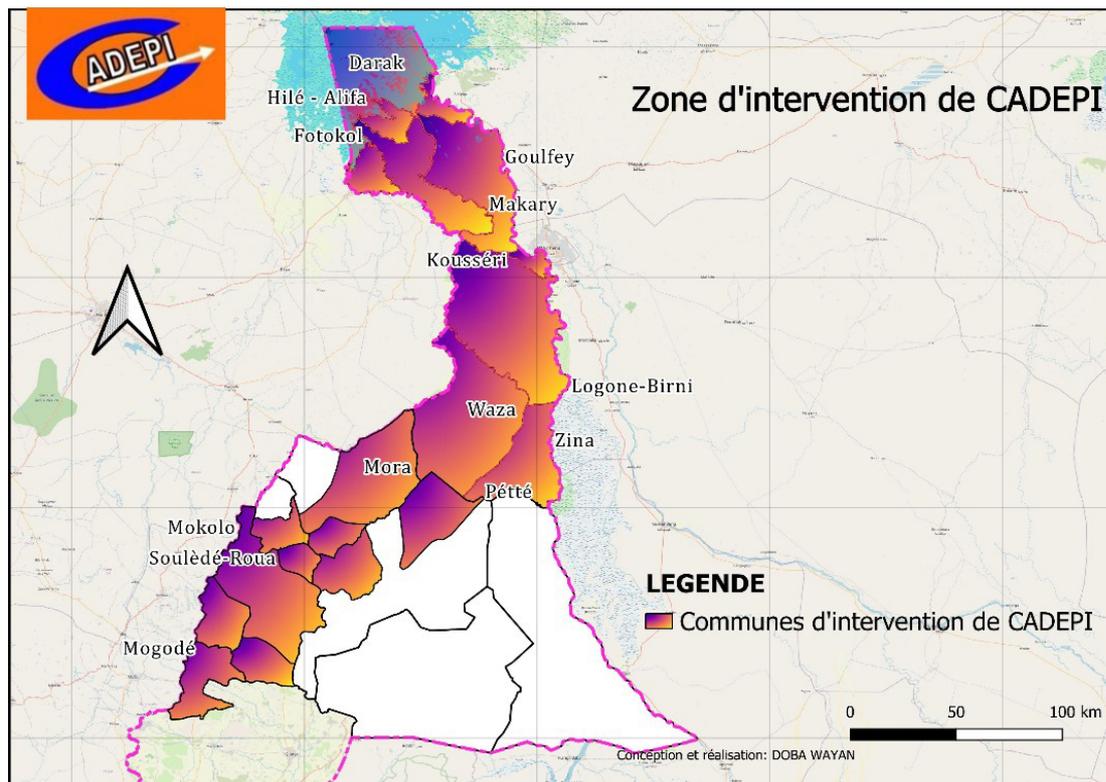


Figure 1: Zone d'intervention de CADEPI

## **II. BENEFICIAIRES DE CADEPI**

Les principaux bénéficiaires des actions de CADEPI sont :

- Les Jeunes et les femmes vulnérables ;
- Les Ménages surtout vulnérables ;
- Les organisations des Eleveurs ;
- Les Agriculteurs ;
- Les Communes ;
- Les Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
- Les Personnes Déplacées Internes (PDI)
- Les Personnes retournées ;
- Les pépiniéristes ;
- Les promoteurs des bosquets ;
- Les Etablissements scolaires
- Les enfants sans actes de naissance.

### III. PRINCIPALES REALISATIONS DE CADEPI

Les réalisations du CADEPI comptant pour l'année 2023 s'inscrivent dans cinq axes stratégiques. Il s'agit de :

1. Le Développement organisationnel et institutionnel du CADEPI ;
2. L'Appui à la décentralisation et au développement local ;
3. La gestion des ressources naturelles ;
4. L'Amélioration des revenus des groupes vulnérables ;
5. La promotion de la paix et cohésion sociale ;
6. Les activités réalisées dans le domaine humanitaire.

#### 1. Le développement organisationnel et institutionnel de CADEPI

Les actions du développement organisationnel et institutionnel de CADEPI sont articulées autour des points suivants :

- Le développement de partenariat ;
- La recherche des financements ;
- Le renforcement des capacités du personnel ;
- Les missions de suivi des activités sur le terrain ;
- La gestion des ressources humaines

##### 1.1. Le développement de partenariat

Le développement de partenariat à CADEPI est marqué par le maintien de la collaboration avec les partenaires de 2022 et la négociation des nouveaux partenariats. Il s'agit des partenaires financiers et des partenaires techniques dans la mise en œuvre des projets. La liste de ces partenaires ainsi que la nature du partenariat sont consignées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 2:** Liste des partenaires de CADEPI

N°	Nom du Partenaire	Nature de partenariat
01	Union Européenne	Financement du Projet d'Appui à l'Autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes des régions septentrionales du Cameroun (PAFEJ)
02	TRI/UICN/INBAR	Financement du projet Accompagnement à la restauration des terres dans le paysage de Waza et ses environs.
03	APROSPEN	Partenaire dans la mise en œuvre du PAFEJ.
04	PNDP	Financement du Projet HIMO 3 (volet ingénierie sociale)
05	CARE	

06	AJED-MR	Partenaires dans la mise en œuvre du Projet HIMO 3 MINKA
07	ALDEPA	
08	PUI	Conduite avec CADEPI du Mécanisme de Réponse Rapides aux situations de crise dans la Région de l'Extrême-Nord.
09	CRS	Signature d'un protocole de partenariat dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La recherche commune des financements ;</li> <li>- La mise en œuvre des projets ;</li> <li>- Le renforcement des capacités du personnel de CADEPI ;</li> <li>- L'accord des petites subventions de fonctionnement.</li> </ul>
10	OIM	Financement du projet « la santé au service de la paix »
11	PROLAC	Prestation pour l'accompagnement du processus de mise en place du dispositif de prévention et de gestion des conflits ainsi que des violences faites aux femmes incluant des campagnes d'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix dans le Logone et Chari.
12	ACF	Prestation pour l'accompagnement du processus d'actualisation du PCD de Tokombéré
13	Commune de Mora	Actualisation du PCD de la Commune
14	GIZ	Financement du projet Renforcement de la Résilience Socio-Economique des Jeunes Vulnérables de la Région de l'Extrême-Nord (PRESIJEN) 2
15	CBLT-GIZ	Accompagnement des agriculteurs dans la Mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique
16	PERACE	accompagnement à la création des activités génératrices des revenus et renforcement des capacités des femmes et jeunes dans la Région de l'Extrême-Nord, zone 09
17	IRC	Signature d'un accord de partenariat stratégique à travers le renforcement de capacité sur des thématiques techniques et outiller CADEPI à être un acteur de protection dans la chaîne de réponse en ce qui concerne le mécanisme de réponse rapide (MRR) dans la région de l'Extrême Nord.
18	PRODEL	Accompagnement des Organisations Paysannes, partenaires du PRODEL dans la mise en œuvre de leurs Plans d'affaires.

## 1.2. La recherche des financements

Le volet recherche des financements n'est pas en reste à CADEPI. Au cours de l'année 2023, quelques projets et offres des prestations ont été montés et soumis à des bailleurs de fonds.

Les détails sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 3** : Liste des projets/offres montés

N°	Titre de projet ou offre	Bailleur des fonds	Observations
01	Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre du Programme de subvention aux initiatives d'inclusion économique des groupes des jeunes dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Ngaoundéré et Yaoundé.	MINDHU	Sans succès
02	Réponse à la DP pour le Recrutement d'une ONG /OSC pour la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale en vue de l'accompagnement de l'opération HIMO du PROLAC	PROLAC	Avec succès, les négociations sont en cours
03	Réponse à la demande de Propositions en date du 19 juin 2023 relatif au Recrutement d'un consultant (OSC, ONG, Association) chargée de l'accompagnement à la création des activités génératrices des revenus et renforcement des capacités des femmes et jeunes dans la Région de l'Extrême-Nord	PERACE	Avec succès
04	Réponse à la demande de proposition pour le recrutement d'une organisation non gouvernementale (ONG)/consortium d'ONG pour l'appui à la mise en œuvre du sous-projet « accroître les opportunités économiques des femmes » de la sous-composante 1.2 dans la Région de l'Extrême-Nord	SWEDD	Sans succès
05	sélection d'une association/ONG pour accompagnement des agriculteurs pour la mise en place des mesures d'adaptation au	CBLT-GIZ	Avec succès

	changement climatique dans le domaine de maraichage irrigue et de la chaine de valeur du riz		
06	Sélection d'un Organisme spécialisé (ONG) pour la sensibilisation des populations riveraines du projet sur la protection environnementale et la lutte contre les maladies hydriques et la prolifération des IST/VIH-SIDA	VIVA Bénoué	Réponse attendue

### 1.3. Le renforcement des capacités du personnel.

Pour disposer d'un personnel à la hauteur de ses attentes, CADEPI a bénéficié de l'appui de ses partenaires CRS et IRC pour le renforcement des capacités de ses équipes dans plusieurs domaines. Les différents thèmes de formation sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 4:** Les formations auxquels ont pris part le personnel de CADEPI

<b>Partenaire</b>	<b>Thèmes de formation</b>	<b>Nombre des personnes ayant bénéficié</b>	<b>Observation/commentaires</b>
CRS	Le manuel sphère	02	Cette formation a connu la participation des autres staffs en ligne
	La Fraude et anticorruption	02	
	Le Suivi et évaluation	03	
IRC	La Protection transversale	30	
	Le Suivi et évaluation	02	

## **1.4. Les ressources humaines**

Pour le compte de l'année 2023, CADEPI a employé 258 personnes réparties comme suit :

- **21 cadres** soit 17 salariés (10 hommes et 07 femmes) et 04 consultants (03 hommes et 01 femmes) ;
- **164 agents de maîtrise** soit 22 salariés (16 hommes et 06 femmes) et 142 consultants (105 hommes et 37 femmes) ;
- **73 agents d'appui** soit 11 salariés (09 hommes et 02 femmes) et 62 consultants (50 hommes et 12 femmes)

Il faut noter que tout le personnel du CADEPI est affilié à la CNPS.

## **2. L'Appui à la décentralisation et au développement local**

Dans le cadre de l'appui à la décentralisation et au développement local, deux réalisations majeures ont marqué l'année 2023 à CADEPI. Il s'agit de :

L'accompagnement des Communes de Tokombéré et Mora à l'actualisation de leurs PCD.

### **2.1. L'accompagnement des Communes de Tokombéré et Mora à l'actualisation de leurs PCD.**

#### **➤ Commune de Tokombéré**

Pour le compte de la Commune de Tokombéré, les principales réalisations sont les suivantes :

- La Réalisation des diagnostics des trois Espaces Urbains (Tokombéré ville, Mada Kolkoch et Makalingai) ;
- La réalisation du Diagnostic de l'Institution Communale.
- La réalisation des DPNV dans 41 villages

Il faut noter que à Tokombéré, le PCD a été validé.

#### **➤ Commune de Mora**

Concernant la Commune de Mora, il s'est agi de :

- La réalisation de deux DEUC (Mora, Mémé)
- La Réalisation du DIC
- La Réalisation des DPNV dans 277 villages

### **3. L'appui à la gestion des ressources naturelles**

L'appui à la gestion des ressources naturelles est un volet très important dans les différents volets d'intervention de CADEPI. Depuis sa création CADEPI a œuvré pour le bien être des communautés à travers les activités de restauration des paysages. Ainsi, l'année 2023 a été consacré à la suite du processus de promotion de la culture de Bambou et autres Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) dans le paysage de Waza et ses environs qui regroupe les Communes de Waza, Mora et Petté. Les principales réalisations pour l'année 2023 sont :

- ***Suivi des plantations mises en place dans les années antérieures***

Les activités de la promotion du Bambou et les autres PFNL dans la Région de l'Extrême-Nord est en implémentation à CADEPI depuis bientôt cinq ans. Beaucoup d'activités de reboisement ont été menées pendant les années 1,2 et 3 du Projet. C'est ainsi que des activités de suivi de ces reboisements ont été menées en 2023. Il ressort qu'un total 45 263 plants ont survécu, soit un taux de réussite de 73%



**Photo 1:** Plantation de bambou au complexe scolaire bilingue de Mora

- ***Organisation des réunions de sensibilisation des communautés sur l'importance économique et environnementale du Bambou et autres PFNL***

Comme par le passé, les activités de reboisement sont précédées des séances de sensibilisation dans les localités bénéficiaires notamment dans les Communes de Mora, Petté et Waza. Les thèmes de ces sensibilisations portent sur l'importance du bambou et autres produits forestiers non ligneux. En 2023, 195 personnes dont 45 femmes ont été sensibilisées, 26 engagements pour le reboisement ont été signés avec les potentiels promoteurs des actions de reboisement.

- ***Appui aux pépiniéristes en petits matériels pour la production des plants***

Pour permettre une disponibilité en quantité et qualité des jeunes plants, des pépiniéristes ont bénéficié des appuis en matériels en vue de produire des plants. Un total de 5000 pots a été livrés aux pépiniéristes de Petté (2000 pots) et Aissa Hardé (3000). En plus 05 pépiniéristes ont bénéficié d'une formation en technique de production des plants dans la Commune de Petté.

Accompagnement des pépiniéristes à la mise en place des pépinières d'une capacité de 50 000 plants dont 10 000 bambous

Deux organisations des pépiniéristes ont bénéficié d'un accompagnement en vue de la production de 40 850 bambou et autres PFNL à Aissa Hardé et Petté sur les 50 000 prévus. Cet écart s'explique par l'insuffisance de la semence de bambou. Les détails des jeunes plants produits sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 5:** Situation des plants produits en 2023

N°	Espèces produites	Nombre des plants produits
01	<i>Bambou</i>	450
02	<i>Neem</i>	17 500
03	<i>Anacardier</i>	14 500
04	<i>Moringa</i>	300
05	<i>Leucaena</i>	/
06	<i>Cailcédrat</i>	/
07	<i>Balanites</i>	3 000
08	<i>Acacia nilotica</i>	5 100
	<b>Total</b>	<b>40 850</b>

- *Accompagnement à la mise en terre des plants de bambou et autres PFNL*

Les plants produits par les pépiniéristes ont été livrés à des particuliers et aux établissements scolaires pour la mise en terre. Un total de **17 978 plants** de PFNL mis en terre dans les Communes de Waza, Petté et Mora. Les détails sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Espèces	Nombre
01	<i>Bambou</i>	300
02	<i>Neem</i>	3468
03	<i>Anacardier</i>	7110
04	<i>Moringa oleifera</i>	100
05	<i>Leucaena leucocephala</i>	/
06	<i>Cailcédrat</i>	/
07	<i>Balanites aegyptiaca</i>	2000
08	<i>Acacia nilotica</i>	4 000
	<b>Total</b>	<b>17 978</b>



**Tableau 6:** Plants d'anacardiens et de balanites en pépinière à Makalingai

Certains promoteurs des bosquets ont bénéficié des primes d'encouragement et des appuis en matériels d'entretien des plants.

#### 4. La Contribution à l'Amélioration des revenus des groupes vulnérables

L'une des principales cibles de CADEPI est les groupes vulnérables. Il s'agit notamment des femmes et des jeunes issus des familles pauvres, des personnes déplacées internes, des retournés. Ces catégories des personnes ont bénéficié des multiples appuis afin de leur faciliter une amélioration de leur revenu et une meilleure insertion dans le circuit économique local. Il s'agit de :

- La formation professionnelle des jeunes et des femmes ;
- L'accompagnement à l'insertion des femmes et jeunes ;
- La mobilisation des jeunes et femmes pour le Cash For Work

La formation professionnelle des femmes et des jeunes

Dans le cadre de l'opération HIMO3 MINKA du PNDP dans la Région de l'Extrême, CADEPI au côté de CARE, ALDEPA et AJED-MR a conduit le volet ingénierie sociale. Il s'est agi de la mobilisation des jeunes pour les chantiers HIMO, le profilage, la formation professionnelle et l'accompagnement à l'insertion. Une première opération qui s'est déroulée en 2022 a permis d'organiser des formations professionnelles au profit d'un total de 1550 jeunes dont 625 femmes dans les Communes de Tokombéré, Koza, Roua, Bourha, Mokolo, Hina et Mogodé.

En 2023, l'on a mis l'accent sur l'insertion des jeunes issus de la première vague dans les sept Communes en passant par l'organisation des cours d'alphabétisation fonctionnelle.

En 2023, il eût également le lancement des nouveaux chantiers dans les Communes de Mora et Meri où plusieurs jeunes ont été accompagnés.

##### - *Organisation des cours d'alphabétisation fonctionnelle*

Pour permettre aux jeunes d'améliorer leurs connaissances sur leurs activités, des cours d'alphabétisation fonctionnelle ont été organisés en leur faveur. Cette activité a été conduite en partenariat avec les Inspections d'arrondissement de l'éducation de base. La répartition des jeunes ayant participé à cette formation par Commune est présenté dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 7:** Situation des jeunes ayant pris part aux cours d'alphabétisation fonctionnelle

Commune	Nombre des jeunes ayant participé aux cours d'alphabétisation fonctionnelle		
	Homme	Femme	Total
TOKOMBERE	25	45	70
KOZA	14	41	55
ROUA	47	103	150
MOKOLO	52	55	107

HINA	41	52	93
MOGODE	31	43	74
BOURHA	39	63	102
<b>TOTAL</b>	<b>249</b>	<b>402</b>	<b>651</b>

- *Insertion de la première vague des jeunes.*

L'insertion des jeunes a consisté à leur apporter des appuis en kits économiques et les accompagner à leur installation dans leurs différents métiers. Ainsi pour le compte des sept premières communes, un total de 1559 jeunes a été inséré. En plus des kits issus de leurs différentes épargnes, des appuis spécifiques leur ont été apportés. La situation des jeunes insérés dans les sept premières Communes est présentée comme suit :

**Tableau 8:** Répartition par Commune des jeunes insérés à la première vague

Commune	Nombre des jeunes ayant été insérés		
	Homme	Femme	Total
TOKOMBERE	130	110	240
KOZA	160	82	242
ROUA	175	98	273
MOKOLO	87	110	197
HINA	165	83	248
MOGODE	89	40	129
BOURHA	127	103	230
<b>TOTAL</b>	<b>933</b>	<b>626</b>	<b>1559</b>



**Photo 2:** Une jeune menant son AGR à Bourha

- *Sélection des bénéficiaires pour les nouveaux chantiers HIMO dans les Communes de Mora et Méri*

Dans le cadre de l'appui aux jeunes et aux femmes, deux nouveaux chantiers ont également été lancés dans les Communes de Mora et Méri. Des jeunes ont été sélectionnés, profilés, formés et accompagnés à leur installation. Les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Commune	Nombre des jeunes recrutés			Nombre des jeunes profilés			Nombre des jeunes formés			Nombre des jeunes insérés		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Mora	127	73	200	120	73	193	116	73	189	119	73	192
Méri	153	67	220	153	67	220	153	67	220	87	60	147
<b>Total</b>	<b>280</b>	<b>140</b>	<b>420</b>	<b>273</b>	<b>140</b>	<b>413</b>	<b>269</b>	<b>140</b>	<b>409</b>	<b>206</b>	<b>133</b>	<b>339</b>

Il faut noter ici que 339 personnes ont été insérés dans ces deux Communes. Ce qui porte le nombre total des personnes insérées par CADEPI en 2023 à 1898 dans neuf (09) Communes dans la Région de l'Extrême-Nord.



**Photo 3:** Démarrage des AGR des jeunes à Wadzan, Commune de Méri

## 5. La promotion de la cohésion sociale

Dans le cadre de la promotion de la cohésion sociale, beaucoup d'activités ont été menées dans certaines Communes de la Région de l'Extrême-Nord. Il s'agit de :

- La mise en place du dispositif de prévention et de gestion des conflits ainsi que des violences faites aux femmes incluant des campagnes d'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix dans le Logone et Chari ;
- L'accompagnement des COSA à la mise en œuvre des activités visant à promouvoir la paix et la cohésion sociale

### 5.1. La mise en place du dispositif de prévention et de gestion des conflits ainsi que des violences faites aux femmes incluant des campagnes d'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix dans le Logone et Chari

Le PROLAC dans le cadre de la mise en œuvre de la composante « gestion des connaissances » a recruté CADEPI en vue de l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif de prévention et gestion de conflit dans le département du Logone et Chari. Cet accompagnement a abouti aux réalisations suivantes :

- *L'Elaboration et la validation d'un dispositif de prévention et de gestion des conflits ainsi que des violences faites aux femmes incluant les campagnes d'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix dans le Logone et Chari*

Un dispositif de prévention et gestion des conflits dans le département du Logone et Chari a été élaboré et validé lors d'un atelier présidé par le Préfet du Département de Logone et Chari.



**Photo 4:** Photo de famille de l'atelier de validation du dispositif de prévention et gestion des conflits

- *La Mise en place des mécanismes de veille de gestion des conflits tant sur les facteurs potentiels de paix que sur les facteurs déclencheurs des conflits*

Une des activités majeures du partenariat avec le PROLAC était la mise en place/redynamisation des comités de veille, d'alerte, de prévention et de gestion des conflits (CVAPGC), intégrant la lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que la promotion de l'engagement citoyen. L'objectif de l'activité était de renforcer les mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits et de promouvoir un environnement sûr et respectueux pour les populations. Ainsi, 78 comités ont été mis en place/ dynamisés dans le Logone et Chari et dont les détails sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 9:** Situation des comités mis en place/redynamisés dans le Logone et Chari

Commune	Nbre de comités mis en place	Nbre de comités redynamisés	Membre des comités par sexes et par âge			
			Hommes	Femmes	Jeunes filles (18-35)	Jeunes Garçons (18-35)
Goulfey	10	0	57	44	18	25
Makary	18	0	80	73	36	39
Hilé-Alifa	6	0	28	12	24	8
Darak	5	2	29	13	5	5
Blangoua	13	0	70	50	18	24
Fotokol	7	0	49	16	11	18
Waza	8	0	28	35	7	14
ZINA	10	0	45	35	20	20
KOUSSERI	0	10	58	19	11	21
LOGONE BIRNI	1	10	207	154	101	101
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>22</b>	<b>651</b>	<b>451</b>	<b>251</b>	<b>275</b>

- *L'Organisation des campagnes de sensibilisation sur la prévention et gestion des conflits, la lutte contre les violences faites aux femmes et l'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix*

Dans le cadre des activités de prévention et gestion des conflits, Il a été question de :

- ✚ Sensibiliser la population sur l'importance de la cohésion sociale pour le développement et le bien-être de la communauté ;
- ✚ Encourager la tolérance, le respect et l'acceptation mutuelle entre les différents groupes ethniques et religieux présents dans le Logone et Chari ;
- ✚ Promouvoir des actions de dialogue et de médiation pour résoudre pacifiquement les conflits en encourageant la participation active de tous les acteurs concernés ;
- ✚ Sensibiliser à la prévention et à la résolution non violente des conflits afin de favoriser un environnement pacifique et harmonieux dans le département du Logone et Chari.

Les activités de sensibilisation sur la prévention et gestion des conflits ont permis de toucher **39 219** personnes dans les dix communes du Logone et Chari.



**Photo 5:** Réunion de sensibilisation à Madaïk, Commune de Blangoua

## 5.2. L'accompagnement des COSA à la mise en œuvre des activités visant à promouvoir la paix et la cohésion sociale

CADEPI en partenariat avec OIM a mis en œuvre en 2023 des activités avec pour objectif de contribuer à créer les conditions de paix effective et durable au Cameroun, en utilisant les interventions sanitaires comme point d'entrée.

C'est ainsi que les comités de santé (COSA) en tant que structures de dialogues et de participation communautaire au niveau de l'aire de santé ont servi de canal pour identifier les besoins prioritaires en matière de santé des communautés. Ces COSA ont donc bénéficié des appuis pour réaliser ces besoins prioritaires. Il s'agit de :

### - *La dotation des CSI en kits de potabilisation*

Des ménages ont bénéficié des kits de potabilisation dans les formations sanitaires de Zamai, Tourou, Gaboua, Mozogo et Meri. L'objectif visé ici est de permettre aux bénéficiaires de disposer de l'eau potable afin de réduire le taux des maladies hydriques dans ces zones. Chaque kit de potabilisation est composé d'un seau de 20 litres, un gobelet, quelques morceaux de savon et des aquatabs.

Avant la remise des kits aux ménages bénéficiaires, une démonstration a été faite dans chaque localité. Les détails sur le nombre des chefs de ménages bénéficiaires sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10: Situation des bénéficiaires des kits de potabilisation

COSA	Chef de ménage bénéficiaire												Total
	Hôte			IDP			Ex Associé			Réfugié			
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
Méri	67	23	90	00	00	00	10	00	10	00	00	00	100
Tourou	17	32	49	09	30	49	00	00	00	00	02	02	100
Zamai	52	11	63	24	04	28	08	01	09	00	00	00	100
Gaboua	43	09	52	35	13	48	00	00	00	00	00	00	100
Mozogo	27	17	44	33	23	56	00	00	00	00	00	00	100
<b>Total</b>	<b>206</b>	<b>92</b>	<b>298</b>	<b>101</b>	<b>70</b>	<b>181</b>	<b>18</b>	<b>01</b>	<b>19</b>	<b>00</b>	<b>02</b>	<b>02</b>	<b>500</b>

### - *Formation des groupes des femmes en AGR et dotation en kits économiques*

Pour permettre aux femmes de Gouzda Wayam d'améliorer leurs revenus, deux groupes dont l'un a bénéficié d'une formation en technique de fabrication du savon et l'autre en technique de production de maïs. À la suite de la formation, chaque groupe a bénéficié des kits et d'un accompagnement dans la production. Les détails de cet accompagnement se présente dans le tableau suivant :

Tableau 11: Situation des participants aux formations sur la fabrication du savon et la production du maïs

Nom du groupe	Type de formation reçue	Nombre des membres								
		Statut								Total général
		Hôte				IDP				
		H	F	J	T	H	F	J	T	
Coopérative Ngozi Wada'a	Technique de fabrication du Savon	04	37	02	43	01	20	02	23	66
S-COOP-S VENDEUSE KOUTSAK	Technique de production du maïs	02	26	02	30	00	02	00	02	32
<b>Total</b>		<b>06</b>	<b>63</b>	<b>04</b>	<b>73</b>	<b>01</b>	<b>22</b>	<b>02</b>	<b>25</b>	<b>98</b>

Tableau 12: Situation des kits agricoles remis à la coopérative

Nom du groupe	Type et quantité de kits reçus						
	Superficie champ loué (Ha)	Herbicides (litres)	Sac engrais (50kg)	Sac urée (50kg)	Pulvérisateur	sacs pour conditionnement	Semences (kg)
S-COOP-S VENDEUSE KOUTSAK	1.5	0.6	03	03	01	15	20



Photo 6: Formation sur l'itinéraire technique du maïs adaptée au changement climatique à Gouzda Wayam



Photo 7: Dotation en intrants agricole du S-COOPS Vendouse Koutsak



Photo 8: Suivi du champ de maïs de la coopérative Vendouse Koutsak

Tableau 13 : Kit de fabrication de savon remis à la coopérative

N°	Eléments	Quantités
1	<b>Outils de sécurité</b>	
	Lunettes de protection (paire)	5
	Gants (paire)	5
	Cache nez (paquet)	01
2	<b>Outils logistiques</b>	
	Sceau de 25 litres	1
	Moule en bois	15
	Cuve (en plastique 40 L)	1
	Cuve de prétraitement des matières grasse (1/2 futs 200 litres)	1
	Spatule en bois	1
	Balance	1

	Bois	FF
3	<b>Matières premières</b>	
	Huile de palme (litres)	40
	Huile de palmiste (litres)	10
	Huile de D'arachide (litres)	20
	Soude caustique kg)	15 + 25
	Colorant (couleur)	03
	Parfum	02

- **La réhabilitation des voies d'accès par l'activité cash for work**

L'aménagement des voies d'accès a été fait suivant l'approche Cash for Work. Il a été question d'aménager quelques tronçons reliant les localités autour de Tourou à travers le cash for work. Il s'agit des voies suivantes : 7 km sur l'axe Tourou-Ldagodja et 8 km sur l'axe Tourou-Ldingling, 08 km sur l'axe Tourou centre- Polan.

A la fin des travaux, chaque ouvrier a bénéficié d'une somme de 18 000 Fcfa. L'objectif visé ici était de permettre aux bénéficiaires de pouvoir gagner des ressources leur permettant de subvenir à leurs besoins d'une part et d'autre part de permettre aux IDP, aux réfugiés et aux ex combattants de travailler en commun pour une consolidation de la paix.

Le tableau ci-dessous nous présente les détails sur les ouvriers ayant bénéficié des travaux cash for work.

Tableau 14: situation des personnes ayant bénéficié du cash for work

	Nombre personne ayant bénéficié du cash for work									Total
	Hôte			IDP			Réfugié			
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
<b>Vague 1</b>	13	65	<b>78</b>	42	100	<b>142</b>	02	08	<b>10</b>	<b>230</b>
<b>Vague 2</b>	30	10	<b>40</b>	44	16	<b>60</b>	10	04	<b>14</b>	<b>114</b>
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>75</b>	<b>118</b>	<b>86</b>	<b>116</b>	<b>202</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>344</b>



**Photo 9:** Ouvrier en plein travaux à Tourou

- ***La réhabilitation/équipement de la salle d'activité récréative au sein du Centre de Santé Intégré***

La salle récréative du CSI de Mora d'une superficie de 77m<sup>2</sup> a été réhabilitée à travers une utilisation de la main d'œuvre constituée de 11 jeunes dont 5 membres de la communauté hôte, un réfugié et 5 IDP. Elle a été équipée de 30 bancs avec mousse. Cette salle sert à accueillir les femmes lors des visites prénatales. Elle abrite également les réunions organisées par les responsables du CSI de Mora.

- ***La dotation du CSI de Mémé en plaque solaire***

Pour prévenir les coupures d'électricité ou rendre disponible de l'eau à tout moment, le CSI de Mémé a bénéficié d'une plaque à énergie solaire afin de rendre fonctionnel le forage qui jusque-là fonctionne avec de l'électricité. L'objectif ici est de rendre l'eau disponible à tout moment au CSI. En plus du CSI, il faut noter que ce forage fait bénéficier de l'eau à plus de 200 ménages vivant autour du CSI.



**Photo 10:** Salle d'activités récréative du CSI de Mora avant et après la réhabilitation



Photo 11: Dotation du CSI de Mémé en plaque d'énergie solaire

## 6. Les interventions dans le domaine de l'action humanitaire.

Dans le cadre de ses interventions humanitaires, CADEPI s'est illustré en 2023 à travers des activités menées à cet effet. Il s'agit surtout du mécanisme de réponse rapide aux personnes déplacées suite à des conflits ou des catastrophes naturelles, la participation aux réunions de coordination humanitaire.

Le mécanisme de réponse humanitaire d'urgence

Le mécanisme de réponse humanitaire d'urgence s'est fait à deux niveaux. Les Evaluations Multi Sectorielles (EMS) dans les zones d'accueil des IDP et les réponses apportées aux situations d'urgence.

### - *Les Evaluations Multi Sectorielles*

En cas des mouvements involontaires des populations, CADEPI participe aux Evaluations Multi Sectorielles dans les zones d'accueil de ces IDP. D'avril à décembre 2023, 05 EMS ont été menés dans les départements de Mayo-Tsanaga et Logone et Chari. Ces déplacements sont principalement dus suite aux attaques de la secte islamiste Boko Haram et ont touché 20234 personnes. Les détails sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 15** : Situation des EMS menées en 2023

Période	Statut ménage	Nombre ménage enquêté	Nombre personnes concernées	Département	Commune
05 au 14 juillet	IDP	116	877	Logone et Chari	Hilé-Alifa
	Hôte	00	00		
	Réfugié	00	00		
	<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>877</b>		
05 au 06 juillet	IDP	1294	10647		

	Hôte	14	134		
	famille d'accueil	18	164		
	Retournés	00	00		
	<b>Total</b>	<b>1326</b>	<b>10945</b>		
29 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre	IDP	126	1024	Logone et Chari	Hilé-Alifa et Darak
	Hôte	00	00		
	Réfugié	00	00		
	Retournés	00	00		
	<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>1024</b>		
<b>Total Logone et Chari</b>		<b>1568</b>	<b>12846</b>		
11 au 14 décembre	IDP	483	3862	Mayo Tsanaga	Mokolo
	Hôte	60	512		
	Réfugié	00	00		
	Retournés	00	00		
	<b>Total</b>	<b>543</b>	<b>4374</b>		
24 au 27 avril	IDP	523	2819		Mayo- Moskota
	Hôte	29	195		
	Réfugié	00	00		
	Retournés	00	00		
	<b>Total</b>	<b>552</b>	<b>3014</b>		
<b>Total Mayo Tsanaga</b>		<b>1095</b>	<b>7388</b>		
<b>Total général</b>		<b>2663</b>	<b>20234</b>		

- ***La participation aux réunions des groupes de travail***

CADEPI est membre des groupes de travail au niveau de la Région de l'Extrême-Nord et dans les départements du Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga et Logone et Chari. Il est régulièrement représenté aux différentes réunions.

- ***Les réponses apportées aux situations d'urgence.***

Toutes les évaluations globales nous ont permis d'avoir un état des besoins des personnes dans une situation de vulnérabilité aigüe. Les rapports d'évaluations ont toujours été présentés aux différents membres de la communauté humanitaire pour leur permettre de se positionner sur les différentes interventions à faire. Des réponses dans les secteurs de la WASH, la sécurité alimentaire, la santé l'habitat et abris ont été apportés aux personnes en situation de vulnérabilité aigüe.

• **La protection spécifique de la petite enfance**

De manière spécifique, la protection de la petite enfance notamment le volet accès aux actes de naissance a été gérée par CADEPI. Les enfants âgés de trois mois à cinq ans issus des familles IDP et même des communautés d'accueil ont bénéficié d'un accès aux actes de

naissance. Au total 3539 enfants dont 1559 filles ont bénéficié de cet appui. Il faut noter ici que les enfants issus des familles, membres des communautés hôtes sont au nombre de 358. Les détails sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 16:** Effectif des enfants ayant bénéficié des actes de naissance en 2023

Commune	Sexe		Total	Statut Famille		Total
	Masculin	Féminin		Déplacé	Hôte	
Hile Alifa	567	426	993	873	120	993
Moskota	62	72	134	125	9	134
Mokolo	1351	1061	2412	2183	229	2412
<b>Total</b>	<b>1980</b>	<b>1559</b>	<b>3539</b>	<b>3181</b>	<b>358</b>	<b>3539</b>

## IV. La situation financière

La situation financière du CADEPI en 2023 se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 17 : Situation financière

	Prévus	Réalisés	Taux de réalisation
<b>Produits</b>	<b>399 737 247</b>	<b>351 079 603</b>	<b>88</b>
<b>Charges</b>	<b>384 462 360</b>	<b>327 568 379</b>	<b>85</b>
<b>Excédents des produits sur les charges</b>	<b>15 274 887</b>	<b>23 511 224</b>	

- **Sources des financements**

Les financements du CADEPI en 2023 tirent leurs sources des subventions, des créances recouvrées et des consultations diverses.

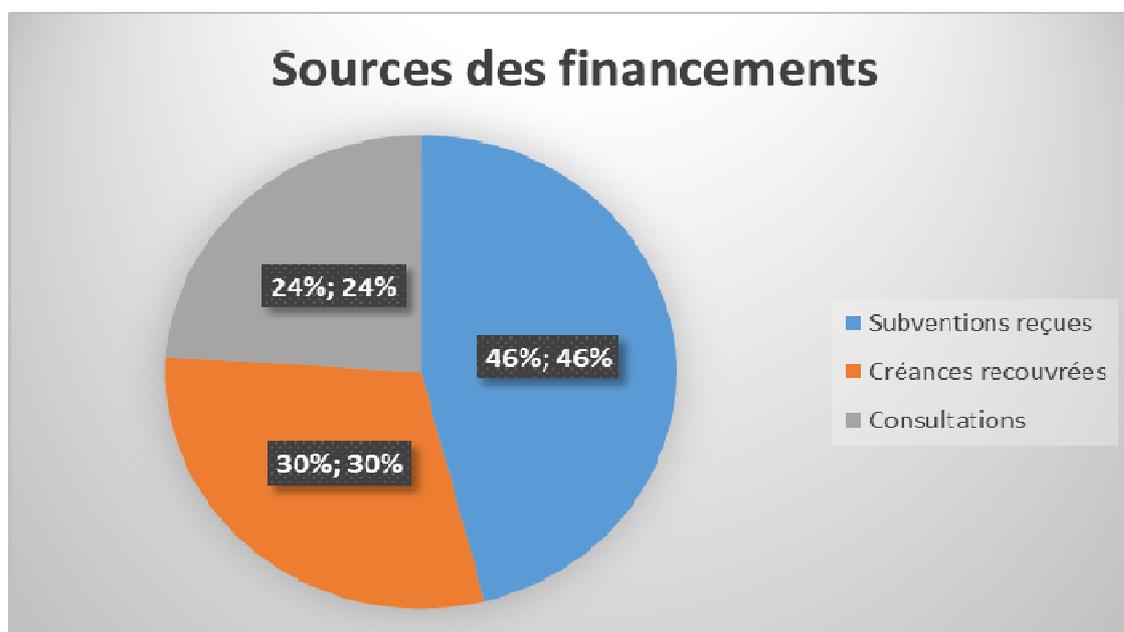


Figure 2: Les sources de financements en 2023

## V. DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de l'année 2023, CADEPI a fait face à quelques contraintes ayant eu une influence sur la conduite aisée des activités. Ces contraintes sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 18: Difficultés rencontrées

<b>Contraintes</b>	<b>Mesures prises</b>
L'insécurité liée aux attaques de Boko Haram	Limitation des mouvements dans certaines zones d'insécurité
L'impraticabilité de certaines routes en saison des pluies	Suspension des activités dans les zones concernées
Le non accès aux informations relatives aux ex associés de Boko Haram	

## **CONCLUSION, PRINCIPALES LECONS ET PERSPECTIVES**

Le présent rapport donne une précision sur les réalisations de CADEPI au courant de l'année 2023. Ces réalisations faites grâce à la mise en œuvre de plus de six projets sont présentées par domaine d'intervention de CADEPI. Il s'agit de l'appui aux groupes vulnérables en occurrence l'accompagnement à l'insertion des jeunes. L'appui à la gestion des ressources naturelles, la promotion de la paix et cohésion sociale et les interventions humanitaires.

Il faut également relever que le volet gestion des ressources naturelles a connu un succès considérable avec la promotion du Bambou et autres espèces forestières dans le paysage de Waza. Un autre volet non moins important qui a meublé les interventions de CADEPI est les interventions humanitaires à travers le mécanisme de réponse rapide (RRM). Quelques difficultés ont été relevées et ont joué un rôle important dans le ralentissement de l'atteinte de certains objectifs. Quelques leçons ont également été tirées et dont il est important de les partager.

### **a) Principales leçons tirées**

La principale leçon qu'on peut tirer de nos différentes interventions est l'implication des services techniques déconcentrés de l'Etat dans la réalisation de nos activités est une opportunité forte pour la réussite et la pérennisation de ces activités sur le terrain.

### **b) Perspectives**

En guise de perspective, CADEPI restera fidèle à sa mission sur le terrain. La qualité de service rendu aux groupes cibles animera comme de tradition l'esprit de CADEPI durant l'année à venir. Le volet recherche des financements sera renforcé avec un accent sur l'insertion socioéconomique des femmes et des jeunes, la préservation de l'environnement et surtout le transfert des compétences de l'Etat aux Communes. En outre au niveau interne, le maintien d'un personnel de qualité reste un défi. Le suivi rapproché de nos projets tant au niveau technique qu'au niveau financier constitue également un défi non négligeable. En plus, la prise en compte intégrale de la problématique des changements climatiques dans nos interventions reste une priorité non moins importante. Le lancement des travaux de construction du siège de CADEPI, l'extension des interventions de la structure aux Régions de l'Adamaoua et de l'Est s'inscrivent également dans ce registre des priorités en 2024.

## ANNEXES

ANNEXE 1 : Le plan d'opération 2024